



Lettre ouverte aux dirigeants des enseignes :

- Leclerc
- Coopérative U
- Carrefour
- Auchan
- Casino
- Intermarché
- Cora

Paris, le 28/11/2022

Messieurs,

Face à l'inflation galopante que connaît notre pays depuis près d'un an, les consommateurs réagissent en modifiant leurs achats alimentaires. On constate globalement une nette descente en gamme avec notamment une progression de la demande pour les « premiers prix »¹. Les produits bio sont fortement touchés par ces changements.

L'inflation n'est pas seule en cause : le développement de démarches telles que HVE ou Zéro résidus de pesticides, qui s'approprient les codes du label bio alors qu'elles sont loin d'offrir le même niveau d'exigence, crée la confusion chez les consommateurs.

Dans ce contexte, vous avez, en tant que leaders de la distribution alimentaire, un rôle clé à jouer pour maintenir une offre bio visible, attractive et diversifiée. Or, nous constatons que vos enseignes tendent en ce moment à se désengager du marché bio.

Ainsi, de nombreuses équipes auparavant dédiées par vos enseignes à l'offre bio sont démantelées. Nous observons une dégradation du niveau d'expertise sur nos produits et nos filières et nous nous inquiétons de voir la bio noyée dans des catégories aux contours mal définis, comme « l'offre durable ».

Plus préoccupant encore, la baisse des assortiments bio en grande distribution se poursuit à un rythme très rapide : en septembre 2022, l'offre avait reculé de 7.3 % depuis janvier². Désormais,

¹ <https://www.lsa-conso.fr/l-alimentaire-franchit-la-barre-des-12-d-inflation-barometre-lsa-iri,425326>

² Offre, cumul à date. Source : IRI

cette baisse est même plus rapide que la baisse effective de la consommation de produits bio, mesurée à -5% sur la même période³.

Ce décalage est très préoccupant car il risque d'alimenter le recul de la demande. En effet, moins les produits bio sont mis en avant, moins les consommateurs sont incités à les acheter. Nous risquons d'entrer dans un cercle vicieux qui pourrait en quelques mois mettre en péril des filières entières et compromettre les efforts engagés depuis des années par les pouvoirs publics, les producteurs et les entreprises pour passer en bio.

Au cours des 20 dernières années et notamment entre 2015 et 2020, les filières se sont structurées pour répondre à la forte progression de la demande grâce à une production et une transformation françaises. Ce développement a largement reposé sur les engagements pris par les transformateurs auprès des producteurs, afin d'assurer les volumes demandés par les distributeurs et les consommateurs. Les producteurs bio et leurs groupements ainsi que les transformateurs, majoritairement des PME, ont fortement investi pour répondre à la demande, notamment durant la pandémie de COVID 19.

Il est essentiel de maintenir ces acquis et de ne pas perdre de vue la croissance du marché bio sur le moyen/long terme : entre 2016 et 2020 (avant la pandémie), la bio a connu des progressions annuelles à deux chiffres en grande distribution⁴ conduisant à un quasi doublement de sa part de marché de 2.8% à 5.2%.

Or, le recul violent des assortiments observé actuellement risque de provoquer de la casse dans les fermes et les entreprises, avec un impact à long terme pour la bio française, à l'image du scénario noir qu'a connu la bio au Royaume-Uni dans les années 2010.

En effet, les fermes qui s'engagent en bio ont besoin d'au moins 3 ans pour décrocher le label, conformément au délai légal prévu par le cahier des charges et, dans la pratique, on observe qu'il faut souvent 5 ans pour bien gérer ce passage.

Pour être en capacité de répondre à la demande lorsqu'elle redémarrera, il est donc essentiel de préserver les filières existantes.

Nous pouvons y parvenir ensemble, en remettant la bio en avant.

La récente campagne #Bioréflexe à laquelle nos organisations ont contribué aux côtés de plusieurs interprofessions, de l'Agence bio et du Ministère de l'agriculture est une excellente initiative qu'il faut reconduire et amplifier.

Les filières et transformateurs sont également prêtes à coopérer sur des actions dans vos magasins permettant de valoriser l'offre bio.

Comme vous le savez, nos filières sont exemplaires en matière de protection de l'environnement et de la santé. De plus, selon les données de l'Agence bio, 80% des produits bio vendus en France sont d'origine française⁵. Ils répondent donc à l'attente des consommateurs pour une relocalisation des productions ainsi qu'aux objectifs des pouvoirs publics en termes de souveraineté alimentaire.

³ Chiffre d'affaires, cumul à date. Source : IRI

⁴ Sur le périmètre « produits grande consommation, frais libre-service »

⁵ Hors produits exotiques

A l'occasion de la publication de son rapport sur les politiques publiques en faveur de l'agriculture biologique, la Cour des comptes affirmait en juillet dernier que le développement de l'agriculture biologique est « **le meilleur moyen de réussir la transition agro-environnementale et d'entraîner les exploitations agricoles conventionnelles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.** »

Compte tenu de votre rôle central dans cette transition de notre modèle agricole et alimentaire, nous comptons sur votre engagement à nos côtés pour préserver les acquis de la bio et continuer à la promouvoir auprès de vos clients.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur les coopérations à mettre en place et vous prions d'agrée, Messieurs, nos meilleures salutations.

Mathieu Lancry



Président de FOREBIO

Philippe Camburet



Président de la FNAB

Didier Perréol



Président du SYNABIO

Le Synabio est une organisation experte et innovante, fédératrice des entreprises de la bio. Elle protège leurs intérêts et permet de développer leur influence pour contribuer, dans un esprit de filière, à la construction d'une bio cohérente, exigeante et durable. Le Synabio rassemble aujourd'hui 230 entreprises de la bio, transformateurs et distributeurs spécialisés, dont le chiffre d'affaires cumulé est estimé à 5 milliards d'euros.

FOREBio, fédération des organisations économiques de producteurs 100% BIO, représente 19 groupements de producteurs défendant une bio exigeante : un mode de production respectueux de l'environnement, des relations commerciales responsables, un véritable projet social. Les adhérents de FOREBio fédèrent 7 000 producteurs au travers de la France.

Créée en 1978 afin de porter la voix des producteur-rices biologiques, **la FNAB** anime un réseau de proximité et de compétences fort de 10.000 fermes adhérentes et de 90 groupements départementaux ou régionaux, qui couvrent l'ensemble du territoire français. Il s'agit du seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France.